Gouvernement du Québec
Conseil du statut
de la femme

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES FEMMES DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN

ÉTUDE EFFECTUÉE POUR LE
CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

LOUISE DALLAIRE
AOÛT 1985

Québec:
8, rue Cook
3ième étage, bureau 300
Québec, G1R 5J7

Montréal:
1255, place Philippe,
Suite 708,
Montréal H3B 3G1

Dépôt légal: 4ème trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN: 2-550-12547-9

Gouvernement du Québec
Conseil du statut de la femme

E R R A T U M

pour le document:

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES FEMMES DU SAGUENAY/LAC ST-JEAN

Veuillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans ce document concernant la nomenclature de la sous-région du Saguenay. Se basant sur la façon dont Statistique Canada a identifié le comté dont les limites territoriales se confondent avec ce qu'on appelle communément le Saguenay, nous avons désigné cette sous-région celle de "Chicoutimi". Nous souhaitons donc que, dans votre lecture, à chaque fois que vous lirez cette étiquette "Chicoutimi", vous compreniez qu'il s'agit plutôt de la sous-région du "Saguenay".

1986-01-22

Québec:
8, rue Cook
3ième étage, bureau 300
Québec G1R 5J7

Montréal:
1255, place Philippe,
bureau 708,
Montréal H3B 3G1

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

1.0 Introduction---------- 1

2.0 La région---------- 2

3.0 Portrait socio-démographique---------- 4

3.1 jeunesse relative de la population régionale, mais amorce de vieillissement---------- 4
3.2 une fécondité en déclin, comme ailleurs au Québec---------- 4
3.3 des unions et désunions---------- 6
3.4 monoparentalité plus marquée chez les mères de 45 ans et plus---- 7
3.5 scolarité plus élevée au Saguenay qu'au Lac St-Jean---------- 11
3.6 parmi les diplômées, une proportion de femmes moindre en région qu'au Québec---------- 14

4.0 Portrait socio-économique---------- 16

4.1 participation à la main-d'oeuvre et au chômage---------- 16

4.1.0 faible participation féminine à la main-d'oeuvre---------- 16
4.1.1 femmes hors-famille: plus forte participation à la main-d'oeuvre et chômage moindre---------- 18
4.1.2 très fort chômage chez les "enfants célibataires"--------- 18
4.1.3 une participation réduite associée à la présence d'enfants chez les conjointes---------- 19
4.1.4 des mères sans conjoint, vulnérables---------- 19
4.1.5 la scolarité liée à la participation à la main-d'oeuvre et au chômage---------- 20

4.2 statut professionnel et travail à temps partiel---------- 21

4.2.0 femmes collaboratrices, employeures et travailleuses autonomes proportionnellement plus nombreuses au Lac St-Jean---------- 21
4.2.1 plus d'un emploi féminin sur quatre est à temps partiel au Saguenay-Lac St-Jean---------- 22

4.3 secteurs d'emplois et professions---------- 23

4.3.0 les femmes de la région ont un rôle effacé dans l'exploitation agricole et forestière et dans la production manufacturière---------- 23
4.3.1 les femmes de la région davantage confinées dans des professions traditionnelles que les Québécoises---------- 26

4.4 les niveaux de revenus---------- 28

4.4.0 des jeunes, des femmes peu scolarisées et d'autres: pauvres ou économiquement vulnérables---------- 28

5.0 Conclusion---------- 32

Notes---------- 37
Annexe I---------- 41
Annexe II ----------43

1.0 Introduction

En réalisant ce portrait socio-économique des femmes du Lac St-Jean et de Chicoutimi, le Conseil du statut de la femme se montre désireux de susciter un discours alimenté et d'engendrer une argumentation étoffée lorsqu'il s'agira de débattre certaines questions. Une bonne connaissance de la situation des femmes de la région constitue en effet une étape essentielle en vue de la résolution des problèmes socio-économiques qui les concernent.

Par ce document, on vise d'abord à connaître le niveau de participation des femmes à la main-d'oeuvre, puis à lier celui-ci à leur âge, à leur scolarité, à leur situation matrimoniale et familiale (présence d'enfant/s, d'un conjoint). S'ajoute l'intérêt de présenter la structure de l'emploi féminin, du chômage afférent, de déterminer l'importance du travail à plein temps ou à temps partiel, d'estimer le niveau des revenus ou la pauvreté relative.

Cette étude ne prétend pas couvrir toutes les facettes de la production des femmes à la maison où à l'extérieur, ni toucher du doigt les interactions entre le travail des femmes et la famille ou la culture, sous les aspects de l'éducation, des rôles, de l'organisation sociale et familiale. Néanmoins, on constatera qu'il s'avère possible de repérer des groupes de femmes socio-économiquement défavorisés ou, à tout le moins, vulnérables.

Afin de mieux cerner cette population, on présentera, en premier lieu, les caractéristiques socio-démographiques

des femmes. Ces variables capitales ont été posées en toile de fond sur laquelle s'impriment les divers éléments de la réalité socio- économique de ces femmes[1].

2.0 La région[2]

Longtemps isolée à cause des communications difficiles, la région du Saguenay-Lac St-Jean a d'abord centré ses activités autour du commerce des fourrures, puis des travaux forestiers. Vers 1883, le train se rend à Chicoutimi et c'est le début de l'ouverture sur l'extérieur. Le potentiel hydro-électrique sur l'ensemble du territoire et les installations portuaires de Chicoutimi, Port-Alfred et Bagotville constituent peu à peu le moteur du développement industriel dans les secteurs des alumineries et des papeteries.

Contrairement aux autres régions ressources, le peuplement, loin d'être dispersé, se concentre surtout sur les deux rives du Haut-Saguenay et le pourtour du Lac St-Jean, ce qui facilite le commerce, le développement et l'accès aux services. Mais la zone jeannoise se démarque quelque peu de celle de Chicoutimi-Jonquière-La Baie. Le Lac St-Jean, pays plus forestier qu'agricole[3] affiche un caractère rural. Alma y est la seule ville d'importance. Les industries principales sont l'Alcan (aluminerie), la Price (secteur du bois) et les entreprises du secteur alimentaire (fromage, congélation de bleuets, boisson à base de bleuets). De façon générale, l'activité économique y est moins diversifiée malgré l'exploitation de carrières de granit, des forêts qui offrent un grand potentiel. L'agriculture pratiquée à la périphérie du Lac a décliné entre 1961 et 1971 pour se retrouver en phase de réorganisation afin d'augmenter

la productivité et de rentabiliser les exploitations[4]. Il s'ensuivit ou le chômage, ou l'émigration, ou la réorientation vers le secteur tertiaire. La culture de la pomme de terre, des bleuets, des gourganes, l'élevage d'animaux laitiers ou de boucherie constituent les principales productions.

La zone de Chicoutimi-Jonquière-La Baie[5] s'est développée dans un cadre urbain et industriel assez marqué. Les emplois manufacturiers (secteur secondaire) concentrés dans les villes (Aluminerie à Jonquière, papier à La Baie) voisinent ceux du secteur des services (tertiaire) de Jonquière, Chicoutimi et La Baie. Le secteur secondaire, caractérisé par la production d'aluminium, de papier, de produits du bois, s'avère plus diversifié que dans d'autres régions ressources, ce qui assure un partage équilibré avec le secteur tertiaire.

L'existence d'un réseau assez développé de services privés et publics pallie à l'éloignement relatif de la région. Mais les industries majeures restent fortement dépendantes des marchés national et international, donc toujours susceptibles d'être confrontées à des périodes d'instabilité, de réorientation. De plus, l'industrie n'est pas toujours en mesure d'absorber l'arrivée de nouveaux travailleurs et travailleuses, principalement en période de crise économique, de telle sorte que le chômage et l'émigration ne sont pas négligeables. Enfin, le potentiel touristique, très grand, n'a pas encore atteint sa pleine mesure.

3.0 Portrait socio-démographique

3.1 Jeunesse relative de la population régionale, mais amorce du vieillissement

Quelques 40 690 femmes de 15 ans et plus résidaient au Lac St-Jean au moment du recensement de 1981. Plus populeuse, la zone de Chicoutimi en comptait alors 66 105. Numériquement moins représentées que les hommes, les femmes affichent, d'autre part, une plus grande jeunesse que les Québécoises. En effet, 30,2% (12 785 femmes) avaient entre 15 et 24 ans au Lac St-Jean et 28,3% (18 695 femmes) dans Chicoutimi, ce qui dépasse la proportion québécoise (24,2%), (graphique 1). Moins précoce qu'au Québec, le vieillissement s'y est amorcé et, en 1981, déjà 3 605 femmes du "Lac" et 5 635 du "Saguenay" avaient passé le cap des 65 ans.

La population féminine régionale[6] pouvait espérer vivre 77 ans en 1980-1982[7], soit 5,7 ans de plus que les hommes de ce territoire, mais 1,7 ans de moins que leurs consoeurs québécoises. On y constate également pour la même période, une mortalité infantile légèrement supérieure à la moyenne québécoise.

3.2 Une fécondité en déclin, comme ailleurs au Québec[8]

Une observation établie sur 20 ans démontre une baisse constante des taux de fécondité[9] à peu près à tous les âges de la reproduction. L'indice synthétique de fécondité, qui représente le nombre moyen d'enfants qu'auraient les femmes au cours de leur vie si elles adoptaient le même comportement que celui observé chez les femmes de tout âge une année donnée, cet indice donc, est passé de 4 685 à 1 703 au Saguenay-Lac St-Jean entre 1961 et 1983. Au Québec, il chutait de 3 774 à 1 663 durant ces deux décennies. Ce front d'onde, perceptible dans toutes les régions, diffère quant à l'amplitude et à la rapidité du phénomène mais, à l'heure actuelle, les

Graphique 1: Répartition en nombre et en pourcentage de la population féminine de 15 ans et plus selon certains âges, comparaison Lac St-Jean, Chicoutimi et ensemble du Québec, 1981.

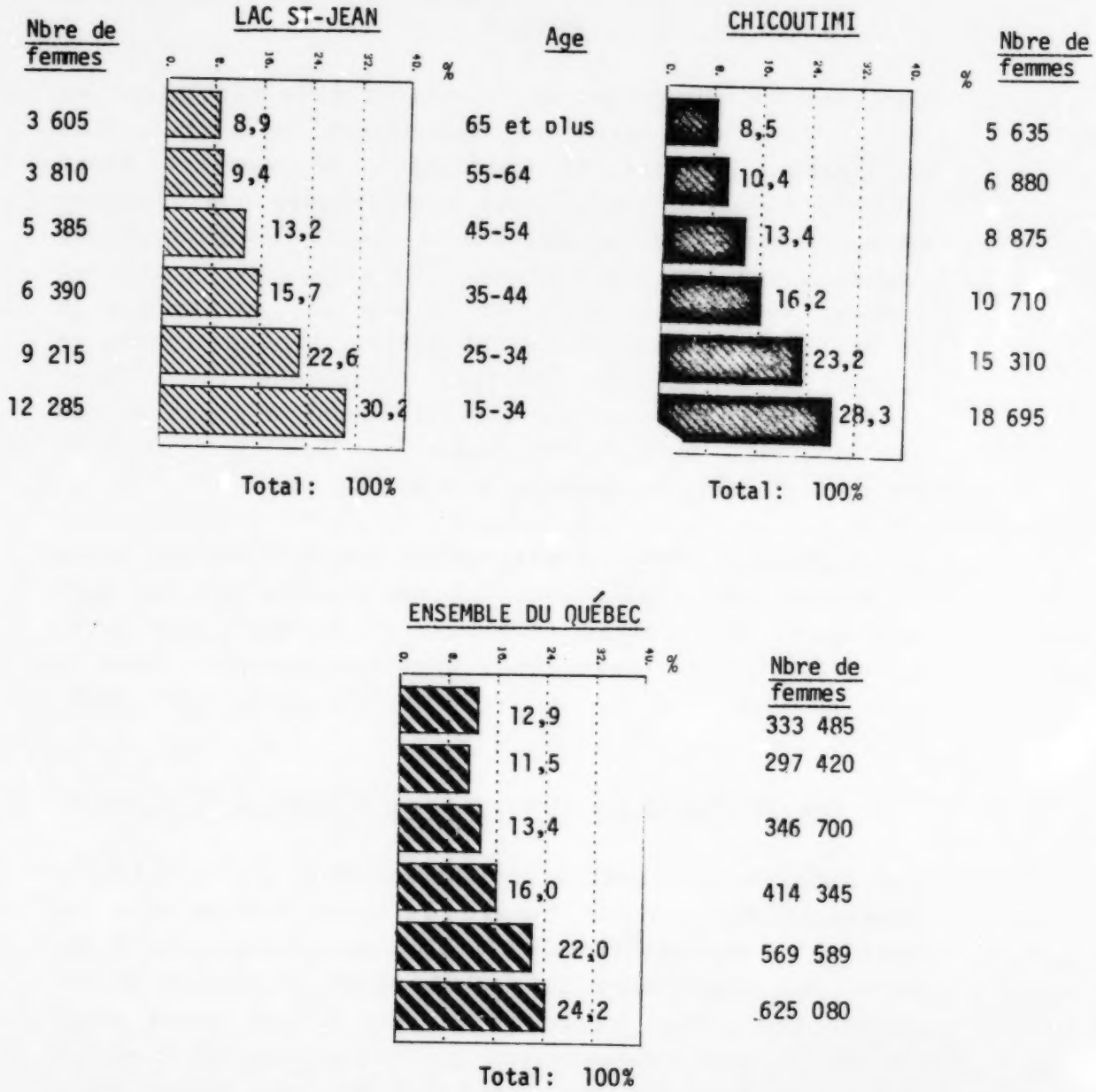

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981; Population; logements privés, occupés, ménages privés, familles de recensement dans les ménages privés, caractéristiques, MASC, déc.1982, cat.93-917, vol.2, tableau 1 et 10.

écarts entre les territoires deviennent nettement moins flagrants qu'auparavant.

3.3 Des unions et désunions

L'état matrimonial joue un rôle important dans la vie des femmes en tant que variable reliée aux conditions et transformations économiques, sociales et culturelles.

Dans Chicoutimi, comme au Lac St-Jean, la proportion de conjointes[10], semblable à celle du Québec entre 15-24 ans, se révèle nettement supérieure à cette dernière après l'âge de 25 ans. Mais dans la région, environ 4,0% des conjointes vivent en "union libre", soit deux fois moins qu'au Québec. Une femme sur six ou sept opte pour cette voie entre 15-24 ans et une sur vingt-cinq entre 25 et 34 ans. Après cet âge ce choix, peu à peu supplanté par le mariage légal, tombe dans la marginalité[11].

Moins d'unions libres, constate-t-on, mais également moins de désunions que parmi les Québécoises à tout âge : 2,9% des femmes au Lac St-Jean et 3,2% dans Chicoutimi se déclaraient séparées ou divorcées[12] (5,4% chez les Québécoises). Toutefois, une réserve doit être émise à cet effet. Une personne ayant déjà vécu une séparation ou un divorce en 1976, par exemple, vivant avec un nouveau conjoint entre 1977 et 1981, est assimilée aux conjointes lors du recensement. Conséquemment, ou on se sépare et divorce moins dans la région, ce qui s'avère possible, ou si on le fait autant, on retourne plus rapidement à l'état de conjointe. Enfin, parmi les 65 ans et plus, aux âges où le veuvage touche 44 à 50%

des femmes, 1 306 femmes du Lac et 2 386 du Saguenay étaient déclarées veuves en 1981.

3.4 Monoparentalité plus marquée chez les mères de 45 ans et plus (tableau 1, graphique 2)

On peut émettre comme hypothèse que la situation familiale des femmes risque d'avoir des répercussions sur leur participation à la main-d'oeuvre, sur le travail à temps partiel; que les comportements peuvent différer selon que la femme habite ou non avec un conjoint, réside ou non avec ses parents et aie ou non un/des enfant/s à la maison. Un regard sur cette variable paraît donc justifié.

Première constatation, au Saguenay/Lac St-Jean, une majorité des femmes de 15 ans et plus ont un ou des enfant(s) à la maison, (53,8% au Lac St-Jean; 52,6% dans Chicoutimi) alors que c'est le cas pour une minorité de l'ensemble des Québécoises (45,7%).

Plus nombreuses que les femmes sans partenaire, environ 6 femmes sur 10 sont des conjointes. Près de 25 000 au Lac St-Jean et de 40 000 dans Chicoutimi, environ la moitié avaient entre 25 et 44 ans et à peu près 30% entre 45 et 64 ans. Elles se révèlent ainsi légèrement plus jeunes que leurs consoeurs québécoises. Au moins les trois-quarts d'entre elles ont des enfants à la maison (77,3% au Lac, 75,8% dans Chicoutimi), soit une fraction supérieure à la moyenne du Québec[13] (66,6%).

La monoparentalité concerne un peu moins les mères du Saguenay/Lac St-Jean que celles du Québec et ce dans tous les groupes d'âge considérés.

Graphique 2: Proportion de mères avec enfants à la maison parmi toutes les femmes avec conjoint ou sans conjoint, comparaison Lac St-Jean, Chicoutimi et ensemble du Québec, 1981.

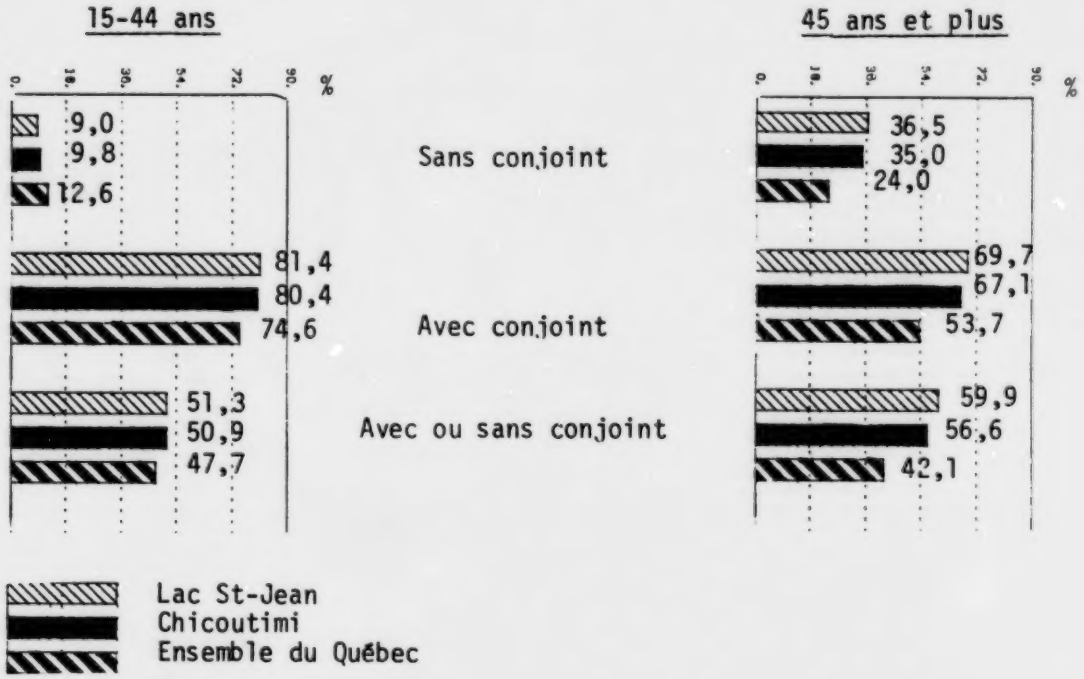

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 1 et 11.

Tableau 1: Répartition en pourcentage de la population féminine selon la situation familiale et l'âge, comparaison Lac St-Jean, Chicoutimi et ensemble du Québec, 1981.

Région Situation familiale	15-24	25-44	45-64	65 et plus	Total %	Total N (tout âge)
Lac St-Jean						
% par âge pour ch. groupe						
.conjointes	13,6	52,3	28,5	5,5	100,0	24 545
.mères sans conjoint(1)	6,7	38,0	39,3	16,1	100,0	2 320
.enfants célibataires	88,6	10,2	1,3	0,0	100,0	9 010
.femmes hors-famille	19,8	22,3	25,3	32,6	100,0	3 685
Total %	30,9	39,1	22,6	7,4	100,0	///
N	12 205	15 460	8 950	2 925	///	39 560
% par situation pour ch. âge						
.conjointes	27,3	83,1	78,2	46,3	62,0	24 545
.mères sans conjoint(1)	1,3	5,7	10,1	12,6	5,9	2 320
.enfants célibataires	75,4	6,0	1,3	0,0	22,8	9 010
.femmes hors-famille	6,0	5,3	10,4	41,0	9,3	3 685
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	///
N	12 205	15 460	8 950	2 925	///	39 560
Chicoutimi						
% par âge pour ch. groupe						
.conjointes	12,1	53,3	29,3	5,3	100,0	39 455
.mères sans conjoint(1)	7,1	36,7	40,0	16,2	100,0	4 140
.enfants célibataires	86,1	12,0	1,8	0,1	100,0	14 250
.femmes hors-famille	17,3	23,3	28,3	31,1	100,0	6 810
Total %	28,7	40,0	23,8	7,6	100,0	///
N	18 535	25 840	15 385	4 895	///	64 655
% par situation pour ch. âge						
.conjointes	25,8	81,3	75,0	42,9	61,0	39 455
.mères sans conjoint(1)	1,6	5,9	10,8	13,7	6,4	4 140
.enfants célibataires	66,2	6,6	1,7	0,1	22,0	14 250
.femmes hors-famille	6,3	6,1	12,5	43,3	10,5	6 810
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	///
N	18 535	25 840	15 385	4 895	///	64 655
Ens.du Québec						
% par âge pour ch. groupe						
.conjointes	10,8	51,0	30,6	7,6	100,0	1 462 825
.mères sans conjoint(1)	6,1	44,0	35,7	14,2	100,0	173 390
.enfants célibataires	87,0	10,8	2,1	0,1	100,0	438 830
.femmes hors-famille	15,5	24,1	25,6	34,7	100,0	438 120
Total %	24,6	38,8	25,1	11,5	100,0	///
N	618 375	974 895	630 975	288 920	///	2 513 165
% par situation pour ch. âge						
.conjointes	25,6	76,5	71,0	38,7	58,2	1 462 825
.mères sans conjoint(1)	1,7	7,8	9,8	8,5	6,9	173 390
.enfants célibataires	61,7	4,9	1,5	0,1	17,5	438 830
.femmes hors-famille	11,0	10,9	17,8	52,7	17,4	438 120
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	///
N	618 375	974 895	630 975	288 920	///	2 513 165

1) Femmes responsables d'une famille monoparentale

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 2 et 3.

% des mères qui vivent sans conjoint	15-44 ans	45 ans et plus	TOTAL
Lac St-Jean	7,3	18,1	10,9
Chicoutimi	8,1	20,3	12,2
Ens.du Québec	11,4	22,4	15,1

Calculé en fonction de l'âge, le taux de monoparentalité, qui est le rapport des mères sans conjoint[14] sur l'ensemble des mères, est deux fois plus élevé chez le groupe des 45 ans et plus que chez celui des 15-44 ans. Au plan économique, la monoparentalité recouvre une réalité plus difficile que pour les autres situations familiales. Ce groupe de femmes se chiffrait, sans distinction de l'âge, à 2 320 au Lac St-Jean et à 4 140 dans Chicoutimi.

Au Saguenay/Lac St-Jean, le recensement de 1981 a dénombré plus de femmes vivant chez son/ses parent/s (22-23%) qu'au Québec (17,5%). La majorité de ces "enfants célibataires"[15] (86-89%) n'avaient pas encore 25 ans (tableau 1) et elles formaient, en 1981, un groupe important de 9 010 personnes au Lac St-Jean et de 14 250 dans Chicoutimi.

Enfin, toutes les femmes qui vivent ni avec un conjoint, ni avec un/des enfant/s célibataire/s, c'est-à-dire les femmes "hors-famille"[16] et dont la proportion croît ici avec l'âge, étaient proportionnellement presque deux fois moins nombreuses dans la région (9,3% des femmes au Lac; 10,5% dans Chicoutimi) qu'au Québec (17,4%). On

les retrouve à tous les âges mais près de 60% ont 45 ans ou plus. On en dénombrait 3 685 au Lac St-Jean et 6 810 dans Chicoutimi.

3.5 Scolarité plus élevée au Saguenay qu'au Lac St-Jean

Une vue d'ensemble des données du recensement de 1981[17] nous permet d'observer une plus faible scolarité chez les femmes et les hommes du Saguenay-Lac St-Jean que chez leurs homologues québécois. Mais le fossé entre la région et le Québec apparaît davantage marqué au Lac St-Jean que dans Chicoutimi. Sur le premier territoire, la proportion d'individus ayant atteint l'université demeure sous le niveau québécois, tout comme le pourcentage de ceux et celles qui ont fréquenté le collégial. Au Saguenay, les résidentes et résidents ont également

	% de personnes ayant atteint le niveau			
	Collégial		Universitaire	
	F	H	F	H
Lac St-Jean	16,5	17,5	6,6	9,1
Chicoutimi	21,8	23,4	8,7	13,6
Ens.du Québec	18,9	19,9	11,0	16,1

moins fréquenté l'université comparativement au Québec, mais une plus grande fraction de ceux-ci avait fait des études collégiales, ce qui revêt un caractère compensatoire. D'autre part, lorsqu'on confronte les données sur les femmes avec celles calculées pour les hommes, on remarque, au Lac St-Jean, un petit retard des femmes sur l'autre sexe, perceptible surtout au niveau du pourcen-

Graphique 3: Répartition de la population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau atteint de scolarité et le sexe (%), comparaison Lac St-Jean, Chicoutimi et ensemble du Québec, 1981.

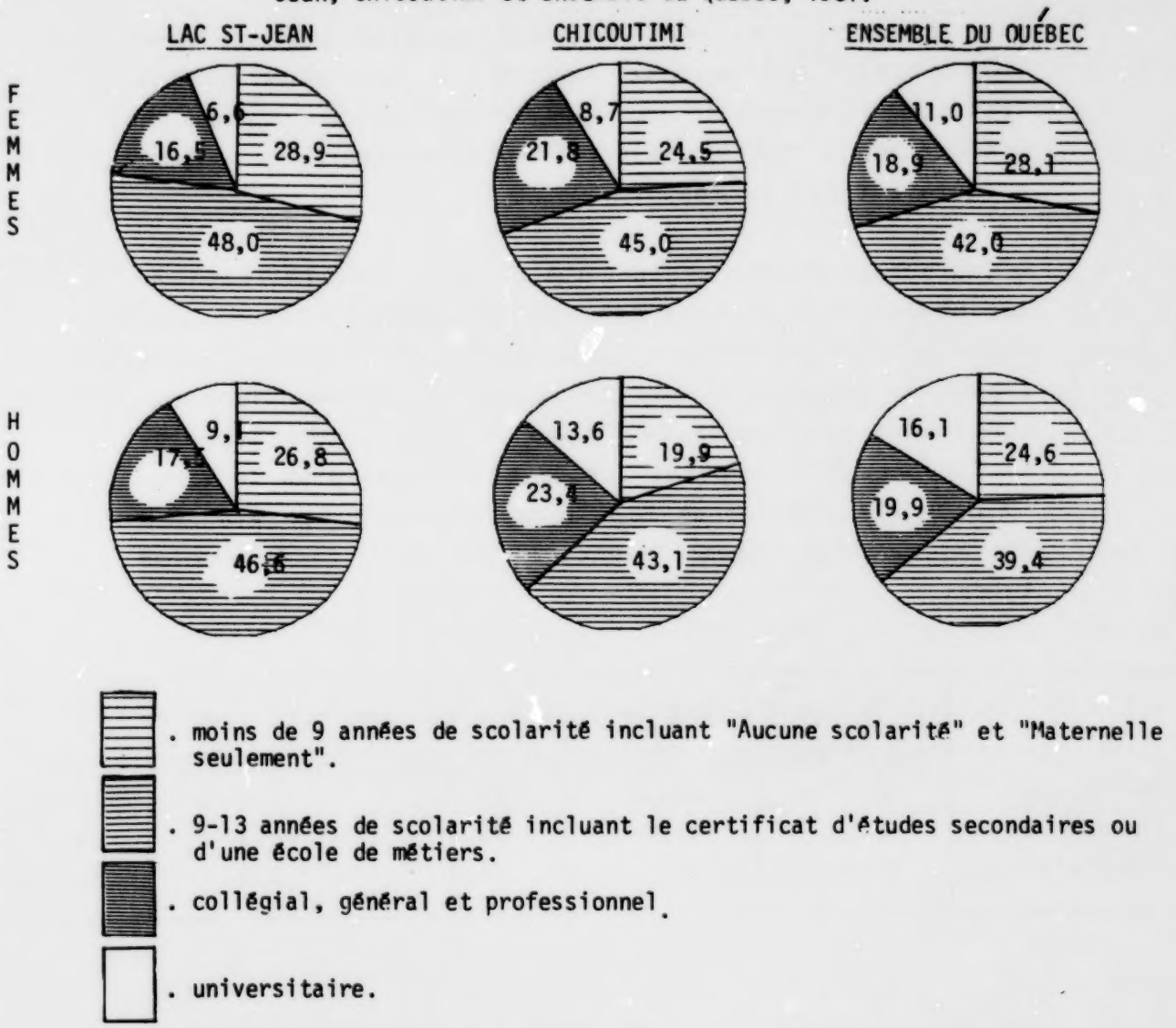

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Langue, origine ethnique, religion, lieu de naissance, scolarité, MASC, avril 1984, cat. 93-929, tableau 11.

tage d'universitaires. Le même constat prévaut pour Chicoutimi, qui compte toutefois une plus grande fraction d'universitaires que le Lac St-Jean, mais où l'écart entre les sexes paraît plus flagrant et toujours en défaveur des femmes.

L'implantation des cegeps d'Alma et de St-Félicien au Lac St-Jean, et de ceux de Jonquière et de Chicoutimi au Saguenay, a certainement favorisé les jeunes générations féminines dont le niveau de scolarité dépasse de beaucoup celui des femmes de 45 ans et plus; en effet, plus de 5 femmes sur 10 parmi les 45-64 ans, et plus de 7 sur 10 parmi les 65 ans et plus n'ont pas complété 9 années d'études, soit bien davantage que les femmes moins âgées.

	% ayant moins de 9 années de scolarité (femmes)				
	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et +	Total
Lac St-Jean	6,5	21,2	58,1	72,8	28,9
Chicoutimi	4,0	15,9	50,1	68,2	24,6
Ens.du Québec	5,1	18,7	49,4	63,2	28,2

Les écarts dans la scolarité constatés au Lac St-Jean par rapport à Chicoutimi se conjuguent à ceux observés entre les divers types de femmes selon la situation familiale. À l'instar des Québécoises, les "enfants-célibataires" affichent, dans la région, la plus forte scolarité post-secondaire; de ce groupe, plus d'une femme sur quatre au Lac, et plus d'une sur trois au Saguenay a poursuivi des études collégiales ou universitaires. Au second rang des plus scolarisées arrivent

les conjointes, qui au Saguenay, comptent même une proportion plus élevée qu'au Québec de femmes ayant un niveau post-secondaire. Quant aux femmes "hors-famille", elles se retrouvent, à l'inverse des Québécoises, légèrement moins scolarisées que les conjointes. Enfin, loin derrière toutes les autres femmes, les mères sans conjoint apparaissent, sous ce chapitre, nettement plus défavorisées que leurs consoeurs qui vivent une autre situation familiale et ce, tant dans la région qu'au Québec.

3.6 Parmi les diplômées, une proportion de femmes moindre en région qu'au Québec

L'étude des statistiques sur les diplômés du ministère de l'éducation[18] en appelle à quelques précisions, du moins en ce qui a trait aux niveaux collégial et universitaire; ces informations visent à éclairer et à nuancer l'interprétation qu'on peut faire de ces chiffres. Si Alma et St-Félicien comptent deux petits cégeps, c'est à Chicoutimi et Jonquière qu'on trouve les infrastructures collégiales les plus importantes. Lorsque sont fournies les données sur les diplômées de la zone, il faut se rappeler qu'on se réfère à la population étudiante qui fréquente les institutions; de cet effectif, une fraction est originaire de la région et une autre provient de l'extérieur, attirée par certains programmes, l'aéronautique-pilotage par exemple; à cet effet, des chiffres pour l'année 1982[19] indiquent que 13,5% des nouvelles inscriptions collégiales au Saguenay-Lac St-Jean sont imputables à des étudiants originaires des autres territoires du Québec, ce qui n'est certes pas négligeable. D'un autre côté, les statistiques relatives aux diplômés de la région omettent de considérer ceux qui, pour

pour divers motifs, quittent temporairement ou définitivement le territoire: toujours en 1982, sur 100 finissantes et finissants du secondaire originaires du Saguenay-Lac St-Jean, un peu plus de 7 s'inscrivaient dans un cegep (ou collège) hors du territoire. Dans le cas de l'Université du Québec, certaines informations, moins récentes[20] par contre, font état de l'effet attractif exercé par l'UQAC (Chicoutimi) sur les autres régions: 13,5% de la clientèle à temps plein serait originaire des autres régions. De ces faits découle que beaucoup de diplômés observés quitteront la région après les études, ne contribuant pas à enrichir vraiment le portrait scolaire des personnes du Saguenay-Lac St-Jean.

Ces précisions étant apportées, il appert qu'en 1983 au secondaire régulier[21], plus d'hommes que de femmes recevaient un diplôme, ce qui va à l'encontre de la tendance québécoise. Par surcroît, même si davantage de filles que de garçons optent pour la formation générale (porte d'accès au collégial), on n'y observe qu'une proportion de 59,4% de filles, pourcentage beaucoup plus faible qu'au Québec où il atteint 69,5%.

Au cegep[21], les femmes se retrouvent à peine plus nombreuses que les hommes parmi les diplômés, (4,5% de plus alors qu'elles sont 20% de plus au Québec); elles témoignent d'une nette préférence pour le secteur professionnel (56,6% des diplômées ont choisi cette voie) à l'inverse des Québécoises (59,5% des diplômées sont au général) alors que les hommes de la région se répartissent également entre les deux types de formation. À l'université, 330 femmes et 349 hommes obtiennent un baccalauréat en 1983 à l'U.Q.A.C.; sur 27 maîtrises décernées, 7 seulement sont obtenues par des femmes.

Par contre, les programmes plus courts ont leur faveur puisque 309 femmes cette année-là allaient quérir un certificat, parallèlement à 244 pour les hommes.

Le domaine de l'éducation au primaire et pré-scolaire, le nursing et les techniques biologiques (techniques infirmières, inhalothérapie, etc.), le secrétariat et les techniques administratives attirent tout particulièrement les femmes. Mais en éducation spécialisée (cégep), en sciences humaines et sociales(à l'université), en enseignement professionnel et technique (université), les deux sexes sont également représentés. Une percée des femmes, encore insuffisante, est observée en techniques du milieu naturel, en sciences pures, en administration (université), en éducation physique et en kinanthropologie. Mais on peut parler de leur quasi-absence en mécanique du bâtiment, en fabrication mécanique, électronique, électrodynamique, en ingénierie, génie unifié et génie géologique, dénotant ainsi une tendance marquée à se confiner dans des orientations plus traditionnelles.[22]

4.0 Portrait socio-économique

4.1 Participation à la main-d'oeuvre et chômage

4.1.0 Faible participation féminine à la main-d'oeuvre

Les données chiffrées sur la main-d'oeuvre excluent principalement les personnes aux études à temps plein, les conjointes au foyer, les personnes retraitées, les chômeuses et chômeurs découragées/és, les employées et employés saisonniers.

On n'observe, en 1981[23], aucune différence significative entre le Lac St-Jean et le Saguenay quant au niveau de participation féminine au marché du travail; par ailleurs, la main-d'oeuvre regroupant 37,8% des femmes au moment du recensement se serait maintenue entre juin 1981 et mars 1985 (37,5%)[24]. Ce taux de participation à la main-d'oeuvre est nettement inférieur à celui des Québécoises (47,5% en 1981, 48,9% en mars 1985) et deux fois moindre que les hommes de la région, qui eux, se situent légèrement en dessous de leurs confrères du Québec. Quant au taux de chômage, les femmes de la région étaient en 1981, plus touchées (22%) que les Québécoises (12,7%) et que les hommes du Saguenay-Lac St-Jean (15%); quatre ans plus tard, elles paraissent plus favorisées que ces deux groupes, puisque "seulement" 11,7% sont affectées par le manque d'emploi (12,8% pour les femmes et 14,8% pour les hommes du Québec).

Analysée selon l'âge, la participation des femmes à la main-d'oeuvre[25] concerne presque la moitié des femmes entre 15 et 24 ans (45,9% au Lac et 47,5% dans Chicoutimi), là où le chômage atteignait en 1981 au moins une femme sur trois (33,1% au Lac; 35,6% dans Chicoutimi), soit deux fois plus qu'aux âges de 25-64 ans et passablement plus que les jeunes Québécoises (20,2%). C'était donc 1 865 jeunes femmes du Lac St- Jean et 3 155 du Saguenay (presque autant que les jeunes hommes qui ont une participation 2 fois plus élevée) qui recherchaient activement un emploi, les découragées étant exclues. Quoique les données[26] suggèrent une amélioration qui se traduit par une baisse du chômage, il demeure possible que cette réduction soit imputable au passage des chômeuses à la population hors main-

d'oeuvre. Lasses et découragées, elles ont pu abandonner la recherche active d'un emploi, cessant ainsi d'être comptabilisées parmi les chômeuses.

4.1.1 Femmes hors-famille: plus forte participation à la main-d'oeuvre et chômage moindre[27]

Les femmes "hors-famille" se distinguent des autres femmes par leur situation de célibataires indépendantes, de femmes divorcées, séparées ou veuves; elles sont appelées dans la mesure du possible et du nécessaire à prendre en main leur bien-être économique, à ne pas compter sur un conjoint absent, à ne pas se limiter à cause des enfants qu'elles n'ont pas ou dont elles n'ont pas la charge. Conséquemment, les femmes hors-famille sont celles qui participent le plus à la main-d'oeuvre: parmi les 15-24 ans, ce taux grimpe à 63,8% dans Chicoutimi et 67,8% au Lac; pour les groupes de 25-44 ans, ces pourcentages s'élèvent respectivement à 74,4% et 77,4%. Entre 45 et 64 ans, cette présence diminue et elles ne sont plus que 31,7% (comparativement à 48,1% chez les Québécoises du même âge). De façon générale, les femmes hors-famille paraissent moins vulnérables devant le chômage (14,5% au Lac; 17,6% dans Chicoutimi; 9,4% au Québec) que les autres types de femmes.

4.1.2 Très fort chômage chez les "enfants célibataires"

Le groupe des "enfants-célibataires" peut être associé, le plus souvent, à celui des 15-24 ans qui en constituent la majorité. Elles occupent le second rang quant à la participation à la main-d'oeuvre: 40-43%[28] parmi celles qui ont 15-24 ans, et 67-71% pour la minorité qui a 25-44 ans. Au moins une femme sur trois parmi celles qui sont qualifiées d'enfants célibataires (36,2% au

Lac; 34% au Saguenay) subissait le chômage en 1981 et cela atteignait même 40% chez les 15-24 ans, soit bien davantage que chez les Québécoises (24% parmi les 15-24 ans). Le désir de ne pas travailler ou l'instabilité qu'on attribue à ces âges ne peuvent, à eux seuls, expliquer ces taux élevés calculés pour 1981.

4.1.3 Une participation réduite associée à la présence d'enfants chez les conjointes[29]

L'absence d'enfant/s chez les conjointes coincide avec une participation féminine à la main-d'oeuvre variant entre 68 et 88% selon la sous-région, l'âge et le type d'union; c'est nettement plus que les conjointes-mères[30]. Par surcroît, des comportements différents en cette matière distinguent les partenaires en union libre des épouses légales; on observe, chez les premières, une présence plus visible sur le marché du travail. Une scolarité peut-être plus poussée, des motivations supérieures ou de meilleures conditions pour se joindre à la main-d'oeuvre pourraient expliquer en partie cet état de fait. Parmi l'ensemble des conjointes, une femme sur cinq ayant de 15 à 24 ans se trouvait affectée par le chômage en 1981, parallèlement à 14-15% environ pour celles plus âgées.

4.1.4 Des mères sans conjoint, vulnérables[29]

Généralement moins scolarisées que la moyenne des femmes, une minorité des mères sans conjoint participent à la main-d'oeuvre, 46,3% étant le maximum atteint par le groupe des 25-44 ans. Très défavorisées, (surtout les

plus jeunes), une sur cinq dans Chicoutimi et une sur quatre au Lac St-Jean connaissait le chômage en 1981.

4.1.5 La scolarité liée à la participation à la main-d'oeuvre et au chômage[31]

À âge égal et peu importe la situation familiale, les femmes du Saguenay-Lac St-Jean participaient moins à la main-d'oeuvre, en 1981, que les Québécoises, tout en étant davantage touchées par le chômage. Cette assertion prévaut également lorsqu'on compare à une scolarité équivalente les femmes de la région à celles du Québec. Par ailleurs, être plus scolarisées c'est aussi s'intégrer davantage à la main-d'oeuvre : en effet, seulement une sur six ou sept, parmi celles ayant moins de neuf années d'études, travaillaient à l'extérieur, cette fraction augmentant graduellement avec le niveau d'études de telle sorte qu'environ une universitaire sur quatre se trouvait sur le marché du travail au Saguenay-Lac St-Jean en 1981. Quoique le chômage soit inversement proportionnel à la scolarité, les universitaires de la région ont tout de même connu un taux de chômage de 14% ou 17% selon la sous-région, taux largement supérieur à celui des Québécoises ayant le même niveau d'études et même supérieur à celui de toutes les Québécoises, peu importe leur scolarité.

Taux de participation à la main-d'oeuvre et taux de chômage selon la scolarité et la région, Québec, 1981

Scolarité	Lac St-Jean (%)		Chicoutimi (%)		Québec (%)	
	Partic.	Chômage	Partic.	Chômage	Partic.	Chômage
-de 9 an.	16,7	25,9	13,2	23,2	24,9	13,0
9-13 an.	37,3	22,7	35,5	21,9	47,4	13,9
collégial	60,6	21,4	58,4	24,1	67,6	12,6
univers.	81,0	17,0	74,3	14,1	78,0	9,4

4.2 Statut professionnel et travail à temps partiel

4.2.0 Femmes collaboratrices, employeures et travailleuses autonomes proportionnellement plus nombreuses au Lac-St-Jean

Environ neuf femmes sur dix de la main-d'oeuvre se retrouvent salariée[32], la probabilité de se classer dans cette catégorie augmentant en fonction du niveau de scolarité.

On ne compte pas par milliers les employeures et les travailleuses autonomes[33] mais, en 1981, on en dénombrait un peu plus de 450 au Lac St-Jean, ce qui correspond à une fraction moindre que les Québécoises. Certaines femmes, tout particulièrement les moins scolarisées, évitent ainsi d'être exclues de la main-d'oeuvre.

Les femmes collaboratrices dans l'entreprise familiale sont également peu dénombrées par le recensement. Oeuvrant principalement dans l'agriculture et le commerce, elles étaient aux environs de 200 en 1981 au Lac St-Jean et pas plus de 160 dans Chicoutimi, plus représentées

donc dans la zone moins industrialisée et parmi les moins scolarisées. On notera que par définition, ces femmes sont non rémunérées.

4.2.1 Plus d'un emploi féminin sur quatre est à temps partiel au Saguenay-Lac St-Jean[34]

Nécessité économique, type d'emplois offerts, situation familiale, présence d'enfant/s, coût du gardiennage, salaire, horaires de travail, etc., tous ces facteurs concourent pour donner une certaine importance au travail à temps partiel chez les femmes. Dans la région, ce phénomène revêt une importance beaucoup plus grande qu'au Québec puisque 27,4% des travailleuses au Lac St-Jean et 28,3% de celles du Saguenay vivent cette situation, comparativement à 23,5% au Québec. La présence d'enfant/s semble liée au fait qu'une mère sur trois inscrite dans la main-d'oeuvre occupait un poste à temps partiel en 1980. À l'autre extrême, chez les femmes hors famille, seules responsables de leur bien-être économique, on n'en compte environ qu'une sur sept.

Proportion des femmes travaillant à temps partiel selon la situation familiale et la région, Québec, 1981.

Situation familiale	% à temps partiel		
	Lac St-Jean	Chicoutimi	Québec
Conj.avec enf.	33,2	34,8	30,7
Conj.sans enf.	24,5	18,9	16,3
Mères sans conjoint	17,6	29,2	19,1
Femmes hors famille	14,9	14,3	14,1
Enfants célibataires	26,4	31,7	28,3

Parmi les mères sans conjoint de Chicoutimi, beaucoup travaillaient à temps partiel, c'est-à-dire proportionnellement plus que chez les Jeannoises ou les Québécoises.

4.3 Secteurs d'emplois et professions (tableaux 2-3, graphique 4)

4.3.0 Les femmes de la région ont un rôle effacé dans l'exploitation agricole et forestière et dans la production manufacturière

Reposant sur l'industrie de l'aluminium, du papier et du bois, le secteur manufacturier s'accapare 19,3% des emplois au Lac St-Jean et jusqu'à 23% dans Chicoutimi. C'est beaucoup, même si à l'instar du Québec, le secteur tertiaire (services-commerce) domine la structure régionale d'emplois avec près d'une personne sur trois dans ce secteur d'activités. Pourtant, on retrouve peu d'emplois féminins dans l'industrie manufacturière (4,3% au Lac et 6,2% au Saguenay). Lorsqu'elles s'y risquaient en 1981, le chômage les touchait davantage que les hommes: de deux à trois fois plus selon la sous-région (tableau 2). À cet effet, c'est un retard évident par rapport aux Québécoises qui participent plus nombreuses au secteur secondaire.

D'autre part, le secteur primaire, au Lac St-Jean (qui représente 10,4% des emplois, ceux-ci étant surtout liés à l'agriculture et à la forêt) ne réunit que 4,4% de la main-d'oeuvre féminine dont quatre sur dix subissaient le chômage en 1981. D'ailleurs, peu importe les secteurs où elles oeuvraient, le manque d'emploi les affec-

Tableau 2: Répartition en pourcentage de la main-d'oeuvre expérimentée(1) par secteur d'activité, certains sous-groupes selon le sexe.

Pourcentage de femmes par secteur d'activité et certains sous-groupes.

Taux de chômage de la main-d'oeuvre expérimentée par secteur d'activité et certains sous-groupes selon le sexe.

Comparaison Lac St-Jean, Chicoutimi, 1981, (approximation) (2)

Secteurs d'activité et sous-groupes	Main d'oeuvre par secteur(%)			% de femmes	Taux de chômage (%)		
	F	H	TOTAL		F	H	TOTAL
Lac St-Jean							
.Mines-Forêts-Chasse-Pêche-agric.	4,4	13,4	10,4	14,2	42,6	8,9	13,7
dont(3): mines	...	...	0,3	...	...	...	31,8
forêts	...	...	4,7	...	...	...	13,9
agriculture	...	...	5,4	...	...	...	12,6
.Industries manufacturières	4,3	27,7	19,8	7,3	15,0	8,6	9,1
.Bâtiments-trav.pub.-transports communic.et autres serv.pub.	4,3	13,4	10,3	14,0	18,3	14,9	15,4
.Commerce	18,3	16,9	17,4	35,4	12,9	11,4	11,9
.Finances-Assur.-Aff.immob.	5,7	2,6	3,6	53,0	10,6	6,3	8,6
.Services socio-cult.-comm.et pers.(4)	58,2	20,1	32,9	59,5	14,6	12,7	13,8
dont(3): enseignement et serv.annexes	13,9	5,9	8,6	54,3	8,8	8,0	8,4
serv.médic. et sociaux	18,0	4,5	9,1	66,9	5,8	3,2	4,9
hébergement et restauration	12,5	2,7	6,0	70,1	25,8	20,8	24,3
.Administration publique et défense	4,8	6,0	5,6	28,8	17,9	15,4	16,1
Total (main-d'oeuvre) %	100,0	100,0	100,0	33,6	15,4	11,3	12,7
N	13 935	27 555	41 490	///	///	///	///
Chicoutimi							
.Mines-Forêts-Chasse-Pêche-agric.	1,6	5,5	4,3	11,6	37,1	16,4	18,8
dont(3): mines	...	...	0,4	...	...	...	0,0
forêts	...	...	2,6	...	...	...	26,5
agriculture	...	...	1,2	...	...	...	7,1
.Industries manufacturières	6,2	30,9	23,0	8,6	14,3	5,3	6,1
.Bâtiments-trav.pub.-transports communic.et autres serv.pub.	4,2	17,5	13,2	10,2	10,1	13,4	13,1
.Commerce	19,7	15,1	16,5	38,0	14,0	8,5	10,6
.Finances-Assur.-Aff.immob.	6,7	2,4	3,8	57,0	10,3	5,7	8,3
.Services socio-cult.-comm.et pers.(4)	55,1	20,5	31,6	55,7	12,4	9,5	11,1
dont(3): enseignement et serv.annexes	14,7	6,8	9,3	50,4	9,2	5,8	7,5
serv.médic. et sociaux	18,2	3,7	8,3	70,0	7,9	3,7	6,7
hébergement et restauration	9,6	3,3	5,3	57,4	20,7	12,3	17,1
.Administration publique et défense	6,5	8,2	7,6	27,2	18,5	8,8	11,5
Total (main-d'oeuvre) %	100,0	100,0	100,0	31,9	13,5	9,0	10,4
N	22 455	47 890	70 345	///	///	///	///

(1) il s'agit des personnes de 15 ans et plus à l'exclusion des pensionnaires d'institution qui ont été en emploi entre le 1er juin et la semaine précédant le recensement.

(2) pour le sexe masculin, les nombres ont été obtenus en soustrayant les femmes du total; toutefois, comme ce tableau résulte du croisement de 2 sous-produits du recensement, les populations de base présentent des différences non majeures, d'ordre de grandeur restant le même.

(3) ne sont distingués que certains sous-groupes de telle sorte que la somme des composantes ne donne pas le total du secteur.

(4) dans ce tableau, cette catégorie inclut aussi "Ménages privés", "autres services personnels", "Services fournis aux entreprises", "Services culturels de loisirs et autre"

Sources: Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 5 et 16.

Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, Population, caractéristiques économiques, MASC, cat.93-965, mai 1984, tableau 18

Graphique 4: Répartition en pourcentage de la main-d'oeuvre féminine expérimentée selon le secteur d'activité.
Taux de chômage par secteur, de la main-d'oeuvre féminine expérimentée, comparaison Lac St-Jean, Chicoutimi et ensemble du Québec, 1981.

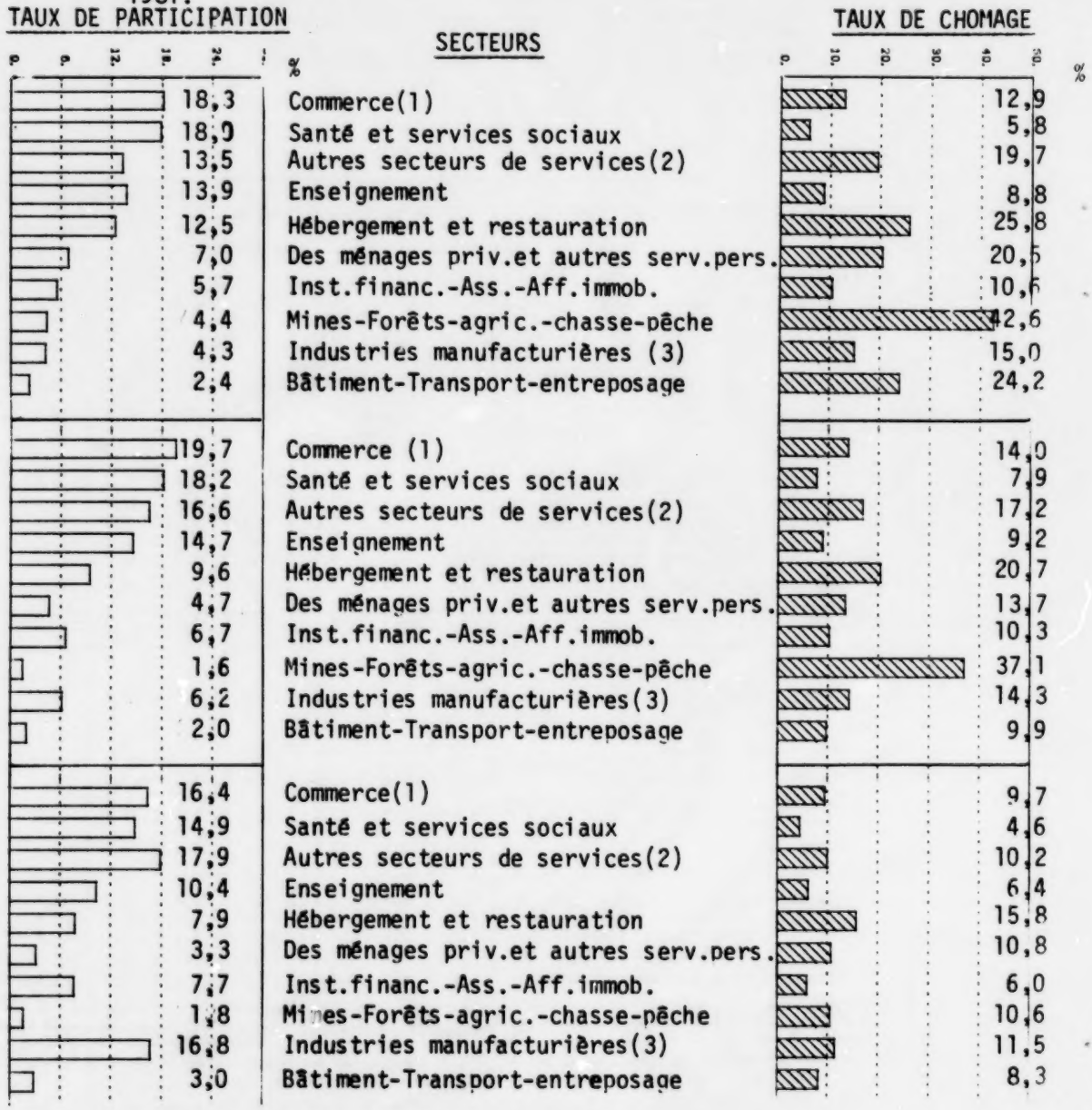

(1) inclut le "Commerce de gros", les "Magasins d'alimentation", les "Magasins de marchandises diverses", les "Magasins de vêtements", les "Autres commerces de détail".

(2) inclut les secteurs des "Communications", "Autres services publics", "Services fournis aux entreprises", "Services culturels, de loisirs et autres", "Administration publique"

(3) inclut "Aliments et boissons", "Textile-Bonneterie-Habillement" et "Autres".

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 5 et 6.

tait à peu près toujours plus que les hommes, atteignant plus du quart des travailleuses au "primaire" et de l'"hébergement-restauration" (tableaux 2-3). Seules les femmes occupées dans l'enseignement et les services annexes, dans les services médicaux et sociaux (près d'un tiers des emplois féminins sont "gouvernementaux") étaient affectées par un taux de chômage inférieur à 10% en 1981! Enfin, plus de 55% des femmes étaient engagées dans les services socio-culturels, commerciaux et personnels, domaines apparemment plus stables. Dans une certaine mesure, la conjoncture économique difficile du début des années 1980 ne favorisait pas vraiment l'ouverture d'horizons nouveaux.

4.3.1 Les femmes de la région davantage confinées dans des professions traditionnelles que les Québécoises (tableau 3)

Cette structure peu diversifiée de l'emploi féminin s'accompagne d'un engagement très limité dans des professions non traditionnelles. Aux premiers rangs se classent (tableau 3) les travailleuses dans la préparation des aliments et boissons, les enseignantes et personnel assimilé, les sténographes et dactylographes (12,4% dans Chicoutimi), les travailleuses spécialisées dans la vente, les caissières, les infirmières. Par rapport aux Québécoises, et par le fait même aux hommes de la région, elles sont ou sous-représentées ou presque absentes comme directrices, gérantes, administratrices, comme travailleuses dans l'agriculture et les forêts et dans les professions liées à l'industrie de la transformation-usinage, dans le secteur du bâtiment-transport-manutention, et enfin à la fabrication-montage et réparation des produits finis.

Tableau 3: Répartition de la main-d'oeuvre(1) selon le sexe et la profession, comparaison Lac St-Jean, Chicoutimi et ensemble du Québec, 1981.

PROFESSION	LAC ST-JEAN		CHICOUTIMI		ENS. DU QUEBEC		% DE FEMMES DANS LA PROFESSION		
	F	H	F	H	F	H	Lac St-Jean	Chicoutimi	Ens. d. Québec
.Trav.préparation aliments et boissons	11,3	2,2	8,1	2,4	6,9	2,8	71,7	63,6	61,7
.Enseignantes et personnel assimilé	10,1	3,2	9,8	4,3	7,0	3,1	61,4	54,0	59,4
.Sténographes et dactylographes	9,4	0,1	12,4	0,1	11,6	0,1	97,9	97,9	98,4
.Trav.spécial dans la vente	9,1	6,9	9,3	7,6	7,6	8,9	39,6	38,8	36,0
.Travailleuses sans emploi en '80	7,6	3,1	9,2	4,6	3,8	2,2	55,2	51,0	53,0
.Teneuses de livres-commis en compt.	6,9	1,2	6,1	1,5	7,8	1,7	74,2	67,2	75,6
.Caissières	5,2	0,2	5,9	0,3	4,7	0,3	93,4	90,9	90,6
.Infirmières autorisées diplômées	4,7	0,4	4,0	0,4	3,1	0,2	87,2	84,1	91,2
.Sc.naturelles-pures,sociales-artistes	4,1	4,5	5,1	7,1	5,1	7,6	31,5	26,8	30,4
.Autres trav.spécial ds services	4,1	5,4	4,0	8,8	4,1	7,1	27,6	18,9	27,4
.Infirm.auxil.-aides-infirm.	4,0	0,8	3,0	0,2	2,8	0,5	71,8	86,0	77,6
.Directr.-gérant.-administ.	3,7	7,8	4,3	8,0	5,0	11,1	19,6	21,8	22,9
.Autres emplois de bureau	3,3	2,6	4,1	2,3	6,3	4,3	39,4	48,1	48,8
.Bonnes à tout faire-domestique	3,2	0,0	1,5	0,0	0,8	0,0	99,0	98,7	93,8
.Trav.-agric.-pêche-forêts	2,6	14,9	0,8	4,7	1,2	5,4	8,0	8,0	12,5
.Réceptionnistes-hôtes.d'accueil	2,4	0,4	3,2	0,9	3,3	1,2	72,7	65,7	64,9
.Autre personnel de la santé	2,1	0,4	2,6	0,3	2,4	0,4	73,8	81,1	78,1
.Trav.spéc.ds soins des enfants	1,5	0,0	1,2	0,0	0,8	0,0	93,9	100,0	96,2
.Coiffeuses	1,3	0,2	1,3	0,2	1,1	0,3	76,5	76,8	74,2
.Tailleuses-couturières	0,8	0,0	0,6	0,0	4,7	0,3	92,0	96,6	91,6
.Trav.indust.-transf.et usin.	0,7	15,2	0,9	16,0	2,6	10,5	2,3	2,7	13,9
.Trav.Bâtiment-transport-manut.	0,7	20,6	1,1	19,5	2,3	19,0	1,6	2,7	7,5
.Médecins-dentistes et autres spéc.	0,4	0,5	0,4	0,8	0,5	0,9	28,9	18,9	27,0
.Autres trav.fab.montage-répar.	0,4	8,2	0,5	9,1	3,3	16,6	2,4	2,7	17,1
.Opératrices machines bureau et mécano	0,3	0,1	0,7	0,1	1,2	0,3	71,4	77,8	74,6
.Trav.non-classées ailleurs	0,2	1,1	0,1	0,9	0,2	1,1	7,0	7,9	12,8
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	33,4	33,9	39,7
N	15 080	30 015	24 735	48 140	1 211 205	1 839 840	///		

(1) incluant les ménages collectifs

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du Statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 9

4.4 Les niveaux de revenus

4.4.0 Des jeunes, des femmes peu scolarisées et d'autres : pauvres ou économiquement vulnérables

L'étude des revenus doit être reliée à la connaissance de plusieurs variables : la présence ou l'absence d'un conjoint, d'enfant/s, des parents en tant qu'appui financier, le fait de travailler à temps plein ou partiel, une partie de l'année ou l'année entière, la scolarité atteinte, etc.

Dans la région, l'examen se révèle ardu. On ne sait trop s'il faut imputer les différences de revenus entre le Lac St-Jean et le Saguenay à des effets d'âge, de scolarité, ou à la notion de travail à temps partiel qui peut recouvrir un nombre d'heures par semaine assez variable selon le lieu. Néanmoins, certains constats[35] s'avèrent possibles quant au revenu des femmes :

- Une travailleuse à temps plein pouvait escompter, en 1981, un revenu d'une fois et demie à deux fois supérieur à celui d'une femme qui occupait un poste à temps partiel.

- Dans Chicoutimi, le revenu moyen pour un emploi à temps plein ne dépassait que très peu celui calculé pour le Lac St-Jean. Pour le temps partiel, cela variait entre autres selon l'âge et la situation familiale.

- Le revenu moyen d'emploi a, de façon assez générale, tendance à croître avec l'âge des femmes (pour les 15-54 ans). Mais l'augmentation qui résulte du

passage du groupe d'âges 15-24 ans à celui de 25-34 ans est sans commune mesure avec les hausses observées dans les classes d'âges subséquentes. Peu importe qu'il s'agisse d'un revenu d'emploi à plein temps ou à temps partiel, ces données mettent en évidence la pauvreté des jeunes femmes de 15-24 ans par rapport à leurs consoeurs plus âgées. Deux explications sont possibles: comparativement à leurs ainées ou elles tirent un revenu plus faible de leur emploi ou encore leur emploi à temps com-

Rev.moyen d'emp.en 1980($)selon l'âge et la région

	T.Complet		T.Partiel	
	Lac	Saguenay	Lac	Saguenay
15-24 ans	6 358	4 131	6 689	3 609
25-34 ans	11 506	6 878	12 370	6 625
35-44 ans	14 140	5 663	14 591	6 842
45-54 ans	12 686	7 285	14 517	5 603

plet ou partiel est moins régulier ou s'accompagne plus souvent d'une période de chômage, leur conférant ainsi des ressources financières moindres.

- À scolarité égale, les femmes du Saguenay-Lac St-Jean disposaient souvent d'un revenu personnel inférieur à celui des Québécoises. Mais on ne doit pas oublier qu'à scolarité égale, le chômage touche aussi davantage les femmes de la région que leurs consoeurs du Québec.

- Le revenu moyen des femmes en emploi en 1981, qu'elles vivent dans la région ou dans l'ensemble du Québec, était comparable; pour les femmes en chômage ou hors de la main-d'oeuvre, les écarts entre la région et le Québec étaient parfois notables, parfois anodins mais jouaient toujours au détriment des femmes de la région.

- Les femmes sans emploi (en chômage ou hors main-d'oeuvre) étaient très nombreuses en 1981 à disposer d'un très petit revenu qui variait selon le cas de 500 $ à 7 000 $. Les conjointes hors de la main-d'oeuvre, (moins de 1 200 $ par année dans la région) parce que dépendantes du conjoint, les mères sans conjoint parce qu'elles ont des enfants à charge, les jeunes en chômage ou les découragées, apparaissent les plus pauvres ou du moins les plus vulnérables. Et il ne s'agit pas là de situations marginales mais de moyennes de revenu pour un groupe bien identifié.

Les données sur l'aide sociale constituent une source d'informations de qualité pour indiquer le niveau de pauvreté vécue dans la région (tableau 4). Entre 1981 et 1984, les chiffres indiquent une augmentation du nombre de ménages[36] bénéficiaires au Saguenay-Lac St-Jean[37]. Plus du tiers (36,9%) n'avaient pas encore 25 ans, soit nettement plus qu'au Québec. L'augmentation des femmes prestataires parmi les 25-29 ans et 30-44 ans traduit l'éclosion de situations nouvelles qui aggravent la condition économique des femmes. Ces chiffres constituent peut-être un démenti de l'opinion voulant qu'il y ait eu amélioration de la conjoncture entre 1981 et 1985, étant donné la baisse du taux de chômage observée au cours de la même période; la diminution du

Tableau 4: Répartition des ménages(1) bénéficiaires de l'aide sociale et prestation mensuelle moyenne selon l'âge et le sexe du responsable et pourcentage d'accroissement du nombre de ménages bénéficiaires entre septembre 1981 et septembre 1984, comparaison Saguenay-Lac St-Jean et ensemble du Québec, septembre 1984.

Région socio-sanitaire / Âge	1984 FEMMES %	FEMMES $	1984 HOMMES %	HOMMES $	% des femmes parmi les bén.	% d'accroissement du nbre de ménages 81-84 F	H
Saguenay-Lac St-Jean							
.moins de 25 ans	36,9	271	30,4	211	54,6	4,7	21,5
.25-29 ans	14,2	431	13,1	361	51,9	37,9	38,7
.30-44 ans	24,2	494	28,3	506	45,9	34,8	55,3
.45-54 ans	11,8	435	14,0	520	45,4	7,7	34,5
.55-64 ans	12,6	347	13,3	501	48,5	7,2	21,1
.65 et plus	0,2	200	0,9	185	16,2	-44,1	-25,8
TOTAL %	100,0	///	100,0	///	49,8	15,4	32,8
N	10 635	377	10 736	396	///	///	///
Ens. du Québec							
.moins de 25 ans	25,0	328	22,0	234	54,1	35,9	54,7
.25-29 ans	13,2	483	12,4	357	52,4	42,0	59,9
.30-44 ans	29,5	515	32,2	491	48,7	39,4	66,1
.45-54 ans	14,7	441	16,0	502	48,7	13,6	25,1
.55-64 ans	16,4	365	16,2	702	51,2	7,4	19,1
.65 et plus	1,1	351	1,3	347	48,1	24,6	-14,2
TOTAL %	100,0	///	100,0	///	50,8	28,2	44,6
N	205 721	427	198 962	416	///	///	///

(1) inclut les familles et les personnes seules

Source: Ministère de la main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu du Québec, Direction des politiques de sécurité du revenu, rapport MENAS J-41, sept.81 et sept.84.

taux de chômage masque peut-être le découragement de celles qui ne se cherchent plus d'emploi et ne sont plus, ainsi, comptabilisées parmi les chômeuses.

5.0 Conclusion

La situation économique des femmes semblait, en 1981, étroitement reliée à des critères d'âge, de situation familiale et de scolarité. De façon générale, les différences les plus flagrantes émergeaient davantage de la comparaison des femmes du Saguenay-Lac St-Jean avec celles du Québec, que de la comparaison des femmes des deux sous-régions.

Une faible participation à la main-d'oeuvre, un chômage important et chronique chez les jeunes, entre autres, la vulnérabilité économique des femmes peu scolarisées, des mères sans conjoint, des enfants célibataires, des conjointes hors de la main-d'oeuvre, une participation au marché du travail en marge des grandes exploitations et productions locales, et plutôt orientée vers la dispensation de biens et services, ressortent comme faits saillants de ce portrait socio-économique.

Sur des aspects plus particuliers, on aura constaté le retard scolaire des femmes du Lac St-Jean sur celles du Saguenay ou du Québec, le choix d'orientations scolaires assez traditionnel malgré la variété des programmes offerts, une certaine importance relative des employeures, travailleuses autonomes et femmes collaboratrices dans la zone du Lac et parmi les femmes moins scolarisées.

Le constat d'inégalités, l'identification des groupes défavorisés, la connaissance des tendances actuelles, suggèrent des réflexions et des champs d'intervention souhaitables. Des modifications d'attitudes personnelles des femmes face à leurs possibilités, face aux choix scolaires et professionnels sont nécessaires, mais ne pourront avoir cours sans des changements simultanés de mentalités et d'attitudes dans tous les milieux.

En premier lieu, la baisse supposée du chômage féminin entre 1981 et 1985 correspond-elle à la réalité vécue? Si oui, quels ont été les facteurs d'amélioration? D'autre part, existe-t-il des programmes de formation en entreprise (Alcan, etc.)? Si oui, s'adressent-ils autant aux femmes qu'aux hommes? Une formation appropriée et dont on pourrait exiger qu'elle soit reconnue et certifiée par l'État pourrait pallier aux handicaps et à l'inexpérience trop souvent associés à une faible scolarité... ou à la jeunesse des personnes.

Que sait-on des aires de production des femmes et des possibilités qu'elles offrent? Y a-t-il lieu d'examiner la situation des employeures, travailleuses autonomes de la région, et de vérifier si certaines initiatives ne pourraient pas servir d'exemple pour donner à d'autres femmes les moyens de se regrouper (sessions de formation, etc.) en coopérative de production industrielle. Cette disposition permettrait de faire reconnaître cette forme de travail, tout en assurant un revenu et peut-être même constituer un tremplin vers la formation de petites entreprises originales.

De façon générale, a-t-on exploré ce qui, selon la loi, représente les secteurs (emploi, formation) où peuvent

s'implanter les programmes d'accès à l'égalité. À cet effet, les gens du milieu pourraient examiner et suggérer des entreprises où pourraient être mis en oeuvre prioritairement les programmes d'accès à l'égalité. On pourrait également assurer une meilleure vigilance afin que les normes minimales de travail soient respectées pour toutes les catégories de travailleuses et travailleurs, particulièrement chez les non-syndiquées. Enfin, on pourrait publiciser davantage les programmes (et les moyens) d'aide à la création de petites entreprises auprès des femmes.

Par ailleurs, une participation accrue à la main- d'oeuvre ne peut se réaliser sans l'établissement de garderies universelles peu coûteuses. Au plan scolaire, l'éloignement relatif ne devrait pas pénaliser les Jeannoises et Jeannois. La population aurait avantage à préciser plus souvent et plus clairement ses besoins éducationnels et les institutions scolaires devraient innover davantage pour offrir des services (médiatisés ou autres destinés même aux petits centres) qui rejoignent et intéressent les gens. Des efforts particuliers et soutenus devraient viser à décloisonner les choix d'orientations scolaires et professionnelles (implanter des programmes d'accès à l'égalité au secondaire et au collégial avec le concours des entreprises du milieu). On doit susciter la curiosité puis l'intérêt et surtout l'engagement des femmes vers des secteurs jusque là apparemment dévolus aux hommes.

Chaque groupe de femmes, même minoritaire en soi, défavorisé à cause d'une conjoncture préjudiciable aux jeunes, d'une scolarité déficiente, de l'éloignement ou de l'isolement, d'un équilibre financier menacé par une

rupture d'union et rendu plus difficile par la présence d'enfants à charge, etc., chaque groupe donc a son importance et justifie qu'on s'y attarde. Les regards posés sur la situation des femmes doivent mener à la recherche d'alternatives, de solutions adéquates susceptibles de réduire le fossé qui sépare les femmes de la région des hommes, ou même des Québécoises, tout en dessinant plus clairement le visage des femmes sur la toile régionale.

NOTES

1. Consulter les notes explicatives à l'annexe II.

2. Sources :
   - O.P.D.Q., Le profil du Saguenay-Lac St-Jean, Région 02, août 1976.
   - Tourisme-Québec, La St-Jean-Chibougamau, sans date, A.T.R. Saguenay-Lac St-Jean.
   - Boileau, Gilles, Le Saguenay-Lac St-Jean, Editeur officiel du Québec, 1977.

3. Au plan de la topographie.

4. Le manque de diversification, la gestion et la commercialisation, les difficultés liées à la production (climat, sol), l'éloignement des sources d'approvisionnement constituent les problèmes du secteur agricole.

5. Qui sera désignée ou par "Chicoutimi" ou par le terme "Saguenay". On trouvera en annexe la liste des municipalités de la zone du Lac St-Jean et de celle de Chicoutimi.

6. Région dite du "Saguenay-Lac St-Jean".

7. Duchesne, Louis, "La situation démographique du Québec", B.S.Q., tableau 404 des données provisoires et définitives (à paraître).

8. Données tirées de :
   Duchesne, Louis, "La situation démographique du Québec", B.S.Q., tableau 404 des données provisoires et définitives (à paraître).

9. Taux de fécondité est le rapport des naissances vivantes selon l'âge de la mère (15-49 ans), survenues pendant une année donnée à la population féminine moyenne d'âge correspondant.

10. Conjointe : femme légalement mariée ou vivant en "union libre" et habitant le même logement que le conjoint.

11. Données tirées de :
    Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 1 et 2.

12. Femmes qui se sont séparées ou divorcées, sans jamais se remarier.

13. Données tirées de :
Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 1 et 2.

14. Mères sans conjoint : il s'agit ici de femmes vivant sans conjoint et responsables (monoparentalité) d'enfant/s célibataire/s habitant le même logement qu'elles, peu importe l'âge de ces enfants. Cette femme peut être célibataire, veuve, séparée ou divorcée.

15. Enfants célibataires : elles ne se sont jamais mariées, peu importe leur âge, et vivent dans le même logement que leur/s parent/s.

16. Hors famille : elles sont membres d'un ménage, peuvent vivre seules ou avec des personnes auxquelles elles ne sont pas apparentées. Elles peuvent également être apparentées à un ou des membres du ménage sans avoir de liens conjugaux ou directement filiaux, ascendants ou descendants (ex. : soeur, cousine, grand-mère).

17. D'après des données tirées de :
Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 1.

18. M.E.Q., Diplômés 1983, D.E.E.D., 1985, tableaux 14.3 et 18.3.

19. Lavigne, Jacques, Zone de recrutement des établissements d'enseignement collégial, M.E.Q., 1983.

20. Chenard, Pierre, Analyse descriptive des caractéristiques socio-économiques et motivation des étudiants de l'U.Q.A.C., l'U.Q.A.R., l'U.Q.T.R., C.E.V.O.Q., septembre 1979.

21. Excluent l'éducation des adultes.

22. Données tirées de :
M.E.Q., D.G.E.C., Diplômes d'études collégiales, statistiques années scolaires 1967-1968 à 1979-1980, juin 1981, document 15-5841.
M.E.Q., D.G.E.C., Diplômés 1983. D.E.E.D., tableaux 9 à 12, 1985.

23. Données tirées de :
Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Population, caractéristiques économiques, M.A.S.C., mai 1984, cat. 93-965, vol. 2, tableaux 1 et 3.

24. Données tirées de :
Statistique Canada, Enquête sur la population active, mars 1985, compilations spéciales.

La région inclut ici les comtés du Lac St-Jean est, ouest, de Chicoutimi, une petite partie du nord de Montmorency no 1 et une petite partie du sud du territoire du Nouveau-Québec.

25. Données tirées de :
Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Population, caractéristiques économiques, tableau 1, M.A.S.C., mai 1984, cat. 93-965, vol. 2.

26. Si on se fie à l'enquête sur la population active de mars 1985.

27. Données tirées de :
Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 2 et 3.

28. Lac St-Jean puis Chicoutimi.

29. Données tirées de :
Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec.

30. Entre 32 et 38% des épouses légales (15-44 ans) avec enfant/s participent à la main-d'oeuvre et un peu plus chez les partenaires en union libre avec enfant/s.

31. Données tirées de :
Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, compilation spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 1 et 12.

32. Salariée : travaille surtout contre rémunération à la commission ou contre rémunération en nature.
Données tirées de :
Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 9 et 12.

33. Employeure : agit surtout à son propre compte mais avec aide rémunérée donc avec au moins une personne à son emploi.
Travailleuse autonome : agit surtout à son compte sans aide rémunérée, c'est-à-dire sans personne à son emploi.

34. Données tirées de :
Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, 1981, tableaux 4 et 11.
Type d'emploi : il s'agit de l'emploi occupé pendant le plus grand n ombre de semaines, pour les personnes de 15 ans et plus qui ont travaillé en 1980. Il n'y a pas de définition précise du travail à temps plein ou partiel.

35. Données tirées de :
Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 1-2-3-4.

36. Les prestations sont versées à des personnes seules ou à des ménages. Le pourcentage de femmes reflète le sexe du responsable du ménage.

37. Région socio-sanitaire.

ANNEXE I

1.0 Signes conventionnels

///	absence de résultats à la nature des choses
N	nombre absolu
...	résultat non disponible
%	pourcentage

1.1 Sigles

ATR	Association touristique régionale
BSQ	Bureau de la Statistique du Québec
CSF	Conseil du statut de la femme
MASC	Ministère des approvisionnements et services Canada
MEQ	Ministère de l'éducation du Québec
MICT	Ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme
OPDQ	Office de planification et développement du Québec

1.2 Liste des municipalités de la région du Saguenay-Lac St-Jean, telle que considérée dans l'étude

1.2.1 Lac St-Jean (zone du Lac, parties est et ouest)

Alma (v)
Delisle (sd)
Desbiens (v)
Héberville (sd)
Héberville-station (vl)
L'Ascension-de-Notre-Seigneur (p.)
Lac-à-la-Croix (sd)
Métabetchouan (v)
St-Bruno (vl)
St-Gédéon (sd)
St-Henri-de-Taillon (sd)
Ste-Monique (sd)

Albanel (vl-ct)
Chambord (sd)
Dolbeau (v)
Girardville (sd)
Lac-Bouchette (vl)
Mistassini (v)
Normandin (v)
N.-D.-de-la-Dorée (p.)
N.-D.-de-Lorette (sd)
Ouiatchouan 5 (r)
Péribonka (sd)
Roberval (v)
St-André-du-Lac St-Jean (vl)
St-Augustin (p.)
St-Edmon (v)
St-Eugène (sd)
St-Félicien (v)
St-François-de-Sales (sd)
St-Ludger-de-Milot (sd)
St-Méthode (sd)
St-Prime (sd)
St-Stanislas (sd)
St-Thomas-Didyme (sd)
Ste-Hedwidge (p)
Ste-Jeanne-d'Arc (vl)

1.2.2 Chicoutimi (zone du Saguenay)

Bégin (sd)
Bourget (ct)
Chicoutimi (v)
Ferland et Boilleau (sd)
Jonquière (v)
Kénogami (ct)
La Baie (v)
Labrecque (sd)
Lamarche (sd)
Larouche (p)
Laterrière (vl)
N.-D.-de-Laterrière (p)
Otis (ct)
Petit Saguenay (sd)
Rivière-Eternité (sd)
St-Ambroise (vl)
St-David-de-Falardeau (sd)
St-Fulgence (sd)
St-Honoré (sd)
St-Jean (ct)
Ste-Rose-du-Nord (p)
Shipshaw (sd)
Taché (ct)
Tremblay (ct)

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Population, MASC, juin 1982, cat. 93-905.

ANNEXE II

2.1 Notes explicatives

.Les informations sur la participation à la main-d'oeuvre ont trait au marché formel du travail et ignorent le travail rémunéré non-déclaré, le travail bénévole et le travail gratuit exécuté pour la famille sauf s'il s'agit d'une entreprise familiale. Le vocabulaire adopté dans l'étude diffère parfois de celui des publications statistiques; l'activité devient ici la participation à la main-d'oeuvre; la population active devient la main-d'oeuvre tandis que la population inactive se traduit par population hors main-d'oeuvre; le taux de participation à la main-d'oeuvre se substitue au taux d'activité. En procédant ainsi, on se réfère à la population féminine qui est sur le marché du travail sans identifier comme "inactives" les femmes qui restent à la maison.

.Il survient fréquemment, dans les tableaux, que la somme des composantes diffère du total: Statistique Canada arrondit aléatoirement les données qui se terminent par 0 ou 5, d'où un écart possible.

.Les informations contenues dans cette monographie sont issues de la même commande statistique que celle utilisée pour la réalisation de: Messier, Suzanne, Les femmes ça compte, Conseil du statut de la femme, 1984. Si vous désirez plus d'informations méthodologiques, vous pouvez vous référer à cet ouvrage.

2.2 Définitions:

MAIN-D'OEUVRE TOTALE:

Elle comprend la partie de la population civile (exclut les forces armées) hors institution, âgée de 15 ans et plus qui avait un emploi dans le marché formel du travail ou se déclarait en chômage pendant la semaine précédant le recensement.

Elle exclut les personnes aux études à plein temps, les conjointes au foyer, les personnes retraitées, les chômeuses et chômeurs découragés, les travailleuses et travailleurs clandestins (au noir), les employées et employés saisonniers recensés en saison morte et ne cherchant pas de travail, les personnes qui ne peuvent travailler en raison d'une longue maladie ou d'une incapacité physique, les pensionnaires d'institutions (orphelinat, foyer pour enfants, centre de soins spéciaux, hôpital, prison, centre d'accueil).

MAIN-D'OEUVRE EN CHÔMAGE:

Elle désigne toutes les personnes de 15 ans et plus qui, au cours de la semaine précédant le recensement, étaient sans travail, mais avaient cherché un emploi au cours des 4 semaines précédentes et étaient prêtes à travailler; ou s'attendaient à reprendre l'emploi dont elles avaient été mises à pied depuis 26 semaines ou moins; ou avaient pris des dispositions précises en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivant le recensement.

PROFESSIONS ET SECTEURS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES:

Les catégories utilisées sont celles définies par le CSF dans son ouvrage, Messier Suzanne, Les femmes ça compte, Conseil du statut de la femme, 1984, annexes I - II.

REVENU MOYEN D'EMPLOI:

Il désigne le revenu total moyen reçu en 1980 par les personnes en emploi de 15 ans et plus et ayant reçu un revenu. Pour établir le revenu moyen, le revenu total du groupe a été divisé par le nombre de personnes qui le composent.

REVENU TOTAL MOYEN:

Il représente la somme moyenne des revenus en espèces reçus par les personnes de 15 ans et plus durant l'année 1980 et provenant des sources suivantes: salaires et traitements totaux; revenu net provenant d'un travail autonome; allocations familiales; pensions de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et prestations du régime de pensions du Canada et du régime des rentes du Québec; prestations d'assurance-chômage; autres revenus provenant de sources publiques; dividendes, intérêts et autres revenus de placements; pensions de retraite; rentes et autres revenus en espèces dont les pensions alimentaires.

SCOLARITÉ:

Dernière année d'étude terminée ou non au niveau primaire et secondaire ou dernière année universitaire ou non universitaire terminée.

Études primaires et secondaires:

Moins de 9 années (incluant "aucune scolarité" et "maternelle" seulement).

9 - 10 années
11 - 13 années (incluant le certificat d'études secondaires et certificat d'une école de métiers).

Collégial:

Il s'agit d'études non universitaires qui, au Québec, correspondent au niveau collégial de formation générale et professionnelle.

Études universitaires:

Niveau de certificat, diplôme de premier et deuxième cycle, baccalauréat, maitrise et doctorat.

TAUX DE PARTICIPATION À LA MAIN-D'OEUVRE:

Il exprime sous forme de pourcentage le nombre de personnes en emploi et en chômage par rapport à la population totale âgée de 15 ans et plus.